

Conseiller en ressources humaines

Division des ressources humaines

Poste cadre permanent

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste de conseiller en ressources humaines à la division des ressources humaines.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Le titulaire assure l'aide-conseil aux gestionnaires et aux employés des différents services de la Ville en matière de gestion des ressources humaines.

Le titulaire est appelé à favoriser et valoriser une perspective de collaboration avec les autres services et divisions de la Ville, tout comme avec les partenaires externes.

De plus, le titulaire s'assure de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de développement organisationnel, de relations de travail, de rémunération globale, de dotation, de développement des compétences et de santé et sécurité au travail. Il devra conseiller, former et accompagner les gestionnaires en fonction des besoins des différents services de la Ville.

Vous participerez à des projets d'amélioration ou de mise en place des différents processus de la Division des ressources humaines afin d'optimiser l'offre de services aux différents clients internes.

Vous devrez établir et maintenir de bonnes relations de travail et participer aux différents processus des activités de la division des ressources humaines.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles.
- Posséder une expérience minimale de cinq à dix années dans un rôle-conseil en ressources humaines ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugées équivalentes.
- Posséder d'excellentes connaissances des différentes lois en matière de gestion des ressources humaines.
- Avoir une grande capacité de résolution de problèmes, d'analyse, de synthèse et de vulgarisation.
- Avoir une capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément et de façon autonome, faire preuve de rigueur et avoir un bon sens de la planification, de l'organisation et du suivi des projets.
- Être une personne curieuse, innovante et proactive, qui fait preuve de dynamisme, de polyvalence, de créativité et qui favorise le travail d'équipe.
- Avoir une expérience de différents milieux syndiqués.
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office 365.
- Avoir une connaissance du domaine municipal (un atout).
- Être membre de l'Ordre des CRIA/CRHA (un atout).

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial : classe 3 – 87 510 \$ à 116 146 \$ annuellement.

Horaire de travail : 33 heures/semaine, du lundi au vendredi.

Ce poste est régi par l'entente concernant les conditions de travail du personnel cadre de la Ville de L'Assomption, quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **30 mai 2024 à 16 h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Division des ressources humaines
Poste : Conseiller en ressources humaines (concours n° 2024-12)
ressources.humaines@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.